

Déclaration préalable du SNUipp-FSU à la CAPD du jeudi 6 septembre 2018

Monsieur le Directeur Académique,

Avec cette réunion de la CAPD, nous clôturons le mouvement 2018. Nous remercions les services, qui malgré les délais contraints, ont toujours permis que nous échangions dans de bonnes conditions.

Nous nous félicitons de la mise en place d'une saisie de voeux pour les deux dernières phases de la fin du mois d'août et de ce début d'année scolaire. Une majorité de participants a obtenu un de ses premiers voeux. Aucun collègue n'a été nommé sur un voeu géographique. Cela démontre bien son inutilité et nous amène à en demander à nouveau la suppression, pour toutes les phases.

Cette dernière phase va voir l'affectation sur les derniers postes restés vacants de collègues jusque là sans affectation. Or un nombre conséquent de ces postes sont des postes spécialisés et il est inquiétant de voir qu'il vont être attribués à des enseignants très peu expérimentés et pour qui l'ASH n'est pas un choix. Même si c'en était un, et comme cela a été dit à de multiples reprises par l'inspectrice ASH, il est important d'acquérir une solide expérience dans l'enseignement ordinaire et construire sa professionnalité avant d'exercer dans l'ASH. Ainsi, nous demandons, pour la sérénité des enseignants nommés sur ces postes comme pour le bien des élèves, qu'un accompagnement spécifique et bienveillant soit mis en place pour chacune de ces situations.

Temps partiel et allègement de service.

La gestion des demandes de temps partiel, avec des refus très nombreux et assez tardifs, a surpris une grande quantité de collègues. Une communication plus claire et anticipée aurait pu décider ou dissuader des personnes de participer au mouvement. D'autre part, cela créé une grande confusion chez de nombreux enseignants, confusion qui a pu être entretenue par les services, notamment pour les collègues ayant formulé une demande d'allègement de service. Nous interviendrons à ce sujet au cours de la séance, mais certains se sont vu attribuer un temps partiel en plus de leur allègement, ce qui a amené à proposer à la phase d'ajustement des fraction qui n'existaient pas en réalité.

Absence AESH

Les délégués du SNUipp-FSU ont relevé lors du CTSD hier les trop nombreuses situations d'élèves qui font leur rentrée sans la présence d'un AESH pour les accompagner. Si l'administration a apporté quelques éléments de réponse concernant les recrutements à venir, aucune réponse n'a en revanche été apportée à notre

demande qu'un examen des situations qui s'avèrent les plus critiques soit conduit avec les équipes enseignantes pour adapter la scolarité des élèves dont les pathologies nécessitent impérativement l'accompagnement par un AESH.

Nous réitérons donc cette demande et qu'un message soit adressé par l'administration aux écoles dans lesquelles des élèves ne sont pas encore accompagnés par un AESH afin de déterminer un aménagement temporaire de leur scolarisation. Pour eux, pour leurs camarades, pour leurs enseignants.

MFIN

Lundi 3 septembre, jour de rentrée scolaire, nos collègues ont reçu dans leur boîte I prof une information relative au module de formation d'initiative nationale pour l'année 2018-2019, les inscriptions devant être retournées avant lundi 10 septembre. Nous dénonçons l'annonce tardive de ces inscriptions, qui plus est en période de rentrée scolaire, et demandons que les candidatures qui arriveraient mardi 11 ou mercredi 12 septembre soient prises en compte.

Par ailleurs, une CAPD doit avoir lieu avant le 14 septembre pour valider et faire remonter les demandes, qui seront ensuite examinées en CAPN. Nous aimerions connaître la date prévue pour cette CAPD.

Le SNUipp-FSU continue de demander une augmentation du nombre de départs pour ces formations, la possibilité de les délocaliser afin qu'elles profitent au plus grand nombre, et un examen transparent des candidatures en CAPD (aucune CAPD n'est programmée à ce sujet pour le moment).

Evaluations CP et CE1

Nous terminons cette déclaration en abordant la question des évaluations nationales programmées d'ici quelques semaines en CP et CE1.

Le SNUipp-FSU réaffirme que les enseignants sont des professionnels concepteurs et non de simples exécutants. Dans une véritable école « de la confiance », ni les élèves ni les enseignant•es ne doivent être soumis au stress permanent d'une évaluation à laquelle ils n'accordent que peu de sens. Si une évaluation par échantillon permet une analyse du système, elle ne saurait se confondre avec l'évaluation formative, conçue et analysée par les enseignants ni avec une évaluation normative de l'ensemble des élèves destinée à entrer dans une culture de

l'évaluation pour piloter le système. Les enseignant•es doivent pouvoir au contraire user de leur liberté pédagogique pour engager les élèves dans la construction de leurs apprentissages et ce dans le but de favoriser et démocratiser la réussite de tous.

Nous vous avons demandé hier lors du CTSD que des remplaçants soient mobilisés sur les classes pendant que les enseignants saisissent les évaluations. Nous regrettons que cette demande n'ait pas été entendue.